

8/05/2009

Actualité / Environnement

L'avenir du barrage de Poutès sera peut-être scellé d'ici deux mois

Un expert indépendant vient d'être nommé pour trancher entre le démantèlement ou le renouvellement du barrage de Poutès. Il rendra son rapport courant juin. Aussi, SOS Loire vivante et la Fédération de Pêche de la Haute-Loire, partisans du démantèlement, organisaient une réunion publique d'information vendredi 8 mai à 18 heures dans la grande salle de l'hôtel Bristol au Puy.



Le rapport de l'expert indépendant est attendu en juin. / Photo Zoom43

La décision de maintenir ou démanteler le barrage de Poutès n'est toujours pas prise, mais de nouveaux éléments font avancer ce dossier d'une façon significative. La table ronde mise en place par le ministère (MEEDDAT) depuis presque huit mois, qui regroupe tous les acteurs (EDF, associations de micro centraliers, ONG, associations d'élus), débat actuellement de nouvelles solutions d'accompagnement pour le démantèlement du barrage, qui devraient permettre de lever les derniers blocages. Il serait question de compenser la production hydroélectrique du barrage de Poutès ainsi que les taxes professionnelles pour les communes.

Récemment, un "Monsieur Poutès" a été nommé. Il servira de médiateur en charge de trancher sur ce dossier. Il s'agit de Jean-Claude Philippart, docteur en sciences zoologiques de l'Université de Liège. En effet, le 10 février dernier, le ministre d'Etat, Jean-Louis Borloo, a reçu les quatre parlementaires de la Haute-Loire, faisant ainsi suite à leur demande de rencontre avant toute décision sur le renouvellement ou l'effacement du barrage de Poutès.

A cette occasion, il a été convenu entre le ministre et les parlementaires qu'une mission d'analyse des données scientifiques existantes sur l'impact de Poutès sur la population de saumon atlantique serait confiée à un scientifique n'ayant pas été amené à s'exprimer sur le sujet. Les conclusions de son rapport détermineront la décision sur l'avenir de Poutès. Les participants à cette rencontre en ont tous accepté le principe. Le rapport de Jean-Claude Philippart est attendu courant juin.

On se souvient que le 31 janvier dernier quelque 300 manifestants s'étaient rassemblés devant la préfecture pour réclamer le renouvellement de la concession hydroélectrique du barrage. Mouvement emmené par de nombreux élus ainsi que le Collectif pour le maintien du barrage de Poutès. Celui-ci prend acte de la nomination du médiateur et attend ses conclusions.

De leur côté, SOS Loire Vivante – European Rivers Network (ERN) France et la Fédération de Pêche de la Haute Loire, partisans du démantèlement, organisaient une réunion publique d'information vendredi 8 mai à 18h00 dans la grande salle de l'hôtel Bristol au Puy.